

NÎMES DMS-Apelem, cette société nîmoise en partie sauvée grâce aux aides européennes

Tony Duret / 5 novembre 2015



Visite du Préfet Didier Martin et de Damien Alary ce matin dans les locaux de la société DMS-Apelem

Ce matin, le préfet du Gard, Didier Martin, et le président de la Région, Damien Alary, ont visité la société DMS-Apelem au Parc Georges Besse à Nîmes. Une visite qui a permis de voir concrètement les retombées des aides européennes.

« En 2009, on était au bord de la faillite », reconnaît sans détour Samuel Sancerni, le patron de la société DMS-Apelem. Les temps ont bien changé. Aujourd'hui, cette entreprise située au Parc Georges Besse voit l'avenir plus sereinement en grande partie grâce aux aides de la ville de Nîmes et de la Région. « Grâce à ces aides, nous avons pu investir en recherche et développement », poursuit Samuel Sancerni. Les deux sites de la société, à Nîmes et Mauguio, sont passés de 10 à 22 personnes dans cette branche. Et 20 salariés supplémentaires devraient être embauchés dans les deux ans. L'entreprise se porte tellement bien qu'elle a réalisé lors du premier trimestre 2015 son chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2014, soit 24,6 millions d'euros.

C'est cette belle réussite que sont venus saluer Damien Alary et Didier Martin. Les deux hommes ont visité les locaux de cette entreprise spécialisée dans les solutions de radiologie. Elle propose des tables télécommandées capables de donner un rendu de 30 images par seconde. Le préfet et le président de Région ont écouté attentivement le projet de l'entreprise, baptisé TomoS, qui consiste à développer un procédé innovant de reconstruction d'image à partir d'une table de radiologie classique. Ce projet qui s'étalera sur trois ans, démarré l'an dernier, a été financé en partie avec le fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 344 083 d'euros. A ce jour, avec ce fonds européen, la région a engagé plus de 180 millions d'euros pour soutenir les exploitations et les entreprises. Dans le Gard, 59 dossiers sont pris en charge pour un montant avoisinant les 7,5 millions d'euros.